

2 Mobilité et déplacements



Nous voulons offrir à tous les habitants de la métropole des moyens de déplacements efficaces alternatifs à la voiture : métro, réseau de bus performant, RER Rennais et aménagements cyclables de qualité.



Avec le vélo à assistance électrique, les liaisons inter communes en sites propres deviennent une priorité



PROPOSITION
2

Le TREM - Train Rennes Express Métropolitain - appelé aussi RER Rennais, à l'étude, doit exploiter les lignes ferroviaires existantes, permettant aux habitants de se rendre rapidement dans les 16 communes desservies par des gares.

PROPOSITION
3

Les bus maillent la métropole, avec notamment des liaisons rapides sur l'axe Est-Ouest. Nous voulons créer un nouvel axe rapide entre Saint-Grégoire et Chantepie

PROPOSITION
1

Et si on essayait les voies réservées aux bus et voitures partagées sur les 4 voies et la rocade ?

Merci les écologistes !

ET BIENTÔT, LA MAISON DU VÉLO ?

- La Maison du vélo pourrait être un lieu proposant des services aux cyclistes de la Métropole. Co-gérée avec les associations de vélo telles que La Petite Rennes, Rayons d'action ou Roazhon Mobility, la Maison du Vélo pourrait abriter sous le même toit un atelier d'auto-réparation, une vélo-école, un point info, un service de consigne, un espace de vente de vélos d'occasion...

PROPOSITION
4

Écologique, le « trolley bus » est un bus électrique bi-articulé d'une capacité pouvant aller jusqu'à 200 voyageurs, qui circule sur des voies dédiées rapides, comme par exemple l'axe qui relie Le Rheu à Cesson.

PROPOSITION
5



Mobilité et déplacements

Rennes ville apaisée



RENNES VILLE CYCLABLE ET PIÉTONNE, C'EST POSSIBLE !

Avec la deuxième ligne de métro, 73 % des Rennais seront à moins de 7 minutes à pied d'une station de métro (600 mètres). Une vraie opportunité pour réduire fortement la place de la voiture en ville au profit des transports en commun, du vélo et de la marche à pied.

À Rennes, le Plan piéton est en cours d'élaboration pour une adoption prévue début 2017.



La Ville de Rennes s'est engagée, grâce aux écologistes, à ce que 80% des rues de Rennes deviennent des espaces apaisés (zones 30, zones de rencontre limitées à 20 km/h et zones piétonnes). Bientôt, c'est le 50km/h qui sera l'exception!

Un enjeu pour la qualité de l'air

LA LOGISTIQUE URBAINE

La logistique urbaine, c'est la logistique du dernier kilomètre, celle qui permet notamment les livraisons de marchandise en centre-ville. Il est impératif de développer des solutions qui réduisent la circulation automobile et contribuent aussi à la préservation de la qualité de l'air. Aujourd'hui à Rennes, plusieurs entreprises proposent des services de livraison, et même de déménagement, à vélo. Un modèle à développer!

Pour augmenter le nombre de cyclistes, l'amélioration des aménagements dédiés au vélo est indispensable. Aménager des pistes ou bandes cyclables jalonnées, directes, confortables, où le cycliste se sent en sécurité et où il est prioritaire sur la circulation automobile, est une condition sine qua non pour convaincre les automobilistes du quotidien à se transformer en cyclistes ! Le schéma directeur vélo adopté par la Ville de Rennes prévoit d'offrir à terme 100 kilomètres de ces aménagements de haute qualité cyclable en plus des aménagements "classiques".

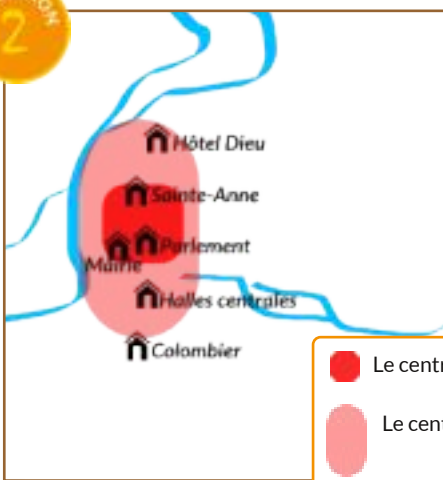
Merci les écologistes !

UN PLAN VÉLO ADOPTÉ EN 2015

Les 4 axes du plan vélo

1. Réduire la vitesse automobile
2. Améliorer la cyclabilité en développant le réseau
3. Mettre en place des services (ateliers d'autoréparation, vélo-école...)
4. Promouvoir la culture vélo

PROPOSITION 2



Les écologistes souhaitent l'élargissement du plateau piétonnier jusqu'à l'Hôtel Dieu au nord et au Colombier au sud

- Le centre-ville piéton en 2016
- Le centre-ville piéton en 2020 ?